

UNION NATIONALE DES ZOUAVES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
DECLARÉE LE 4 JUIN 1928

SIÈGE SOCIAL : 20 RUE D'AGUESSEAU 75 008 PARIS
ADHÉRENTE : À LA FNAM GROUPEMENT 241
AU COMITÉ DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE
PRÉSIDENT : BRUNO DE VILLEPIN



Bulletin n° 33

Avril-Mai-Juin 2012



SOMMAIRE

- 181^{ème} Anniversaire
- Compte-rendu A.G Zouaves N. P.de C.
- Le Zouave de Boucq
- Décès de Jean Saintmartin
- AG Zouaves du 8^e. Les 20 ans de France 40
- Compte- rendu du Séminaire FNAM
- Lettre du Général Fournier- Monuments rapatriés
- Colloque du FLN de France à Nîmes
- La pression continue
- Communiqué du Ministère de la Défense et A.C
- ONAC, carte du Combattant
- Frédéric Bazille du 3^{ème} Zouaves, peintre
- Echos. Photos du Monument du pont de Bouc

AGENDA

- 12 mai A. Générale des Zouaves du Sud/Ouest à Métrignac
- 12/13 mai Congrès Amicale 2^{ème} Zouaves à Hyères
- 13 ou 20 mai cérémonie à Gembloux Belgique
- 28 mai cérémonie à Coxyde Belgique
- 13 juin Conseil d'Administration de l'Union à Paris
- 26 août commémoration à Sambreville Belgique
- 29 août/4 septembre congrès de la MGA à Ostheim
- 30 août dépôt de gerbes à la plaque du 9^e.Z à Munster
- 14 septembre A.G des Zouaves de l'Est à Epinal
- 19/20 septembre congrès de la FNAM à Dunkerque
- 5 octobre Conseil d'Administration de l'Union à Moussy
- 6 octobre AG du 9^{ème} Zouaves, puis de l'Union

Le courrier doit être adressé au secrétaire :Flamme Jean-Marie 348 Chapelle de la Paix 59 570 Mecquignies 03 27 63 74 43
Jean-marie.flamme@orange.fr

Deux événements ont marqués ce 181^{ème} anniversaire de la création du Corps des Zouaves.

L'annonce par le Président Bruno de Villepin de **la réalisation prochaine du Mémorial des Zouaves**, à proximité de la Butte.
(le nouveau propriétaire du terrain de la Butte, tout comme le précédent, étant insensible au sacrifice des Zouaves sur cette terre de l'Oise)

Et enfin, la remise de **la Médaille Militaire à Lucien Derveaux**, ancien du 9^{ème} Zouaves 92 ans, grièvement blessé en juin 1940 dans les violents combats du canal de l'Ailette.

Le pèlerinage annuel, commémoré dans un grand recueillement, a montré une fois de plus l'attachement des Zouaves et de la population à ce **symbole** qu'est **la Butte des Zouaves**.

*Le compte rendu de cette belle journée, avec les discours de MM. De Villepin président de l'Union Nationale des Zouaves, D'Aranjo maire de Moulin sous Touvent et Bourdain président de l'amicale du 9^{ème} Zouaves
(oublié par le maître de cérémonie à Carlepont)*

Vandalisme....

Les deux plaques apposées l'an dernier sur le tertre ont été profanées !
Les insignes Régimentaires et l'un des deux drapeaux en métal dérobés.
Une inscription cassée...



Dimanche 18 Mars 2012 : Journée Nationale des Zouaves **Butte des Zouaves – Carlepont :**



La date fixée pour commémorer les Zouaves était cette année le dimanche 18 Mars afin de respecter la période de réserve électorale.

Le « Collectif France 40 » ne pouvait que s'associer une fois de plus à cet événement et c'est ainsi qu'à l'appel de l'Union Nationale des Zouaves, présidée par Monsieur Bruno de Villepin, notre détachement a rendu les honneurs à nos Anciens Zouaves des nombreuses Amicales régimentaires qui ont entrepris le pèlerinage de la Butte !



Le Collectif, représenté par les associations « France 40 – 9^e Zouaves » et « As de Carreau », renforcé pour l'occasion par nos amis de « 14-18 en Somme », a formé un piquet d'honneur avec le Fanion aux diverses cérémonies et plus particulièrement à la remise de la Médaille Militaire à notre Parrain Lucien Derveaux.

C'est sous une météo assez clémente, une fois n'est pas coutume ..., qu'une foule nombreuse était présente.

Les cérémonies ont débuté à la ferme de Quennevières à la stèle des Anciens combattants de la Loire Inférieure et à la plaque commémorant tous les Zouaves Morts pour la France, inaugurée lors du pèlerinage de 1951. Les sonneries réglementaires étant assurées par notre ami Philippe Convert.

Les très nombreux porte-Drapeaux des Anciens combattants étaient également réunis autour des personnalités officielles, des élus locaux et des présidents d'associations patriotiques et historiques, parmi lesquelles nous pouvions distinguer la présence remarquable de Messieurs Lucien Degauchy, (député, conseiller général et président de la CC du canton d'Attichy), Philippe Dumont (directeur de l'ONAC-Oise, représentant Monsieur le Préfet de l'Oise), Jean-Michel Vicaire (maire de Carlepont), Fabrice D'Aranjo (maire de Moulin-sous-Touvent), Jacques-André Boquet (maire de Tracy-le-Mont), Patrick Floury (maire de Verberie, ville de Lucien Derveaux), le LCL Michel Louot (DMD de l'Yonne, venu particulièrement, avec son cœur de Zouave, pour remettre la Médaille Militaire à Lucien Derveaux), Claude Gauduin (délégué général du Souvenir Français de l'Oise), accompagné de Jean-Paul Rocourt (délégué général adjoint du SF et président du comité de Saint-Leu-d'Esserent) et du COL (H) Henry d'Evry (président du comité d'Attichy du SF), Yao Modzinou (secrétaire général de la Maison d'Afrique de Toulouse - Tirailleur), l'ADJ (R) Gilles Hennequet (Fédération Nationale des Troupes de Marine), Bruno Godet (Amitié Franco-Allemande), Denis Vole (France 40-18^e RTA), Jean-Michel Nowak (Patrimoine de la Grande Guerre) et, enfin, l'infatigable ADC (R) Michel Dufour (maître de cérémonie pour l'occasion et président de Picardie Mémoire). Enfin, tous les Présidents et membres des associations régimentaires de Zouaves.

Nous ne pouvons pas ici citer tous les responsables et membres des nombreuses associations patriotiques présents et, donc, pardon à tous ceux parmi lesquels par manque de place ou par oubli n'ont pas été cités !



Le cortège s'est ensuite dirigé vers la « Butte des Zouaves », haut lieu de Mémoire, rappelant la bataille de Quennevières et rend hommage à des soldats enterrés vivants au cours d'un bombardement lors de la Grande guerre en juin 1915. Elle se compose d'un tertre surmonté d'une croix, sous lequel reposent les zouaves qui avaient participé activement aux combats de la ferme de Quennevières. **Ce site classé à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, verra très prochainement à son alentour proche l'érection d'un monument rappelant la Mémoire de tous les Zouaves Morts pour la France, toutes guerres confondues, comme en a fait l'annonce officielle du Président Bruno de Villepin** dans un discours direct, précis et émouvant.



Notons qu'une manifestation contre le projet de décharge s'est "invitée" pendant la cérémonie de la "Butte" avec notamment comme slogan : "*Pas de décharge sur un lieu de mémoire*"...

Puis un office religieux a été célébré en l'église paroissiale de Carlepont. A l'issue de cette messe très solennelle, des dépôts de gerbes à la stèle du 9^e Zouaves, là où le régiment a été formé en 1914 et au monument aux Morts de Carlepont ont précédé la remise par le LCL Michel Louot de la **Médaille Militaire à notre Parrain Lucien Derveaux**, un des tous derniers combattants de 1940 du « 9 ».

Notons d'ailleurs que « France 40 – 9^e Zouaves » avait revêtu uniformément ses tenues de 1940 marquant ainsi la représentation d'époque de Lucien. Nos amis de « As de Carreau » avaient choisi la très rare tenue de zouaves 1915, honorant ainsi fidèlement les Morts de la Butte ! Quant à nos amis de « 14-18 en Somme », en tenue bleu-horizon, ils s'étaient associés à nous dans les rangs, affirmant ainsi la camaraderie du monde de la reconstitution et de l'histoire vivante.



LUCIEN DERVEAUX

Lucien contracte un engagement volontaire le 7 mars 1939 au 9^e régiment de Zouaves. Il fait ses "classes" à Aumale au centre d'instruction du régiment. Puis il est affecté à la CA3, caserne d'Orléans à Alger. Il participera à toute l'Épopée du « 9 »...

Il est malheureusement blessé, par balle et par éclats de grenade, le 5 juin 1940 sur le secteur de Pont-Saint-Mard, dans l'Aisne, lors des violents combats du canal de l'Ailette. Il est laissé pour mort, puis est relevé par des infirmiers allemands deux jours après ses blessures !

Soigné à l'hôpital de Saint-Quentin, il est emmené en Allemagne. Lucien travaillera en usine et en ferme au stalag IVB (Muehlberg-sur-Elbe) de décembre 1940 à juin 1941, puis au stalag IVG (Oschatz) jusqu'au 13 avril 1945, date de sa libération par les forces américaines et russes qui venaient de faire leur jonction...

Lucien est le porte-Drapeau des « Vieux du Neuf » . . . depuis plusieurs années, il en est aussi le trésorier et le Parrain de notre association de Tradition et d'Histoire vivante « France 40 – 9^e Zouaves » .
Son épouse, Micheline, est secrétaire de l'Amicale et œuvre de façon exceptionnelle et sans relâche depuis de nombreuses années auprès des Anciens du « 9 ». C'est la "Famille Zouave" !



C'est enfin par un défilé que l'assistance s'est rendue au Carré militaire du cimetière de Carlepont, où de nouveaux dépôts de gerbes ont été effectués au mât des Couleurs. C'est alors que nous avons remis à Lucien Derveaux un bouquet de fleurs pour lui souhaiter son anniversaire prochain : 92 ans le 26 mars !



Un vin d'honneur a clos ces cérémonies.

L'après-midi, un repas réunissait fraternellement les Anciens combattants et les représentants d'associations patriotiques. L'assemblée a entonné pour clore cette journée intense en émotion un « *Pan Pan l'arbi !* » et un « *les Africains* » !

Une nouvelle fois, nous sommes regroupés pour affirmer notre respect, et dire notre admiration à tous nos Anciens, nos prédécesseurs, que cette Butte, petite et fascinante à la fois, symbolise parfaitement.

Petite car elle ne se mesure pas à côté des énormes marmites des Eparges en particulier, elle est surtout fascinante : elle a été portée par la ferveur populaire, au centre d'un grand paysage qu'elle paraît dominer.

Petit terre qui a tant attiré nos Anciens qu'ils ont voulu lui conférer la mission de rassembler et de conserver tout ce qui, dans la mémoire collective, écrit la grande épopée de nos glorieux régiments depuis 1831.

Petit point au milieu d'une Grande Guerre, petit fait au milieu d'atroces combats, petit point de Lumière devenu un grand phare attirant les souvenirs et glorifiant les mémoires.

Chacun y trouve quelque chose.

Personne ne peut rester indifférent.

Cette fascination qui nous réunit une nouvelle fois s'est exercée sur plusieurs Associations Régionales, elles ont tenu compte des menaces qu'exerceraient les nécessités de la vie moderne, elles ont œuvré pour obtenir la protection de ce site. Un arrêté du Préfet de Région pris le 2 avril 2002 a inscrit la Butte à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques sous le motif suivant : « lieu chargé d'Histoire et de Mémoire qu'il représente pour l'histoire des deux guerres mondiales ».

Cette protection s'exerce sur une circonférence de 500 mètres de diamètre autour de la Butte : ceci veut dire que rien ne peut modifier le paysage actuel à l'intérieur de ce cercle sans l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France, dont la décision est sans appel. Par exemple, si vous regardez en direction de Carlepont, les 500 mètres s'arrêtent au pylone au bout de cette petite route.

Mais la Butte se trouve sur un terrain privé, érigée avec l'accord tacite du propriétaire de l'époque. Dès que notre projet a été précisé, nous avons pris langue en 2005 avec le propriétaire qui n'a pas voulu engager sa signature, ce qui rendait hasardeuse la réalisation de notre souhait pour le long terme.

La Société, récente propriétaire des lieux, engagée professionnellement dans l'activité d'enfouissement de déchets de l'un de ses membres n'a rien voulu faire qui puisse gêner cette activité d'enfouissement.

Mais une autre porte vient de s'ouvrir, grande et généreuse, tout près, très près d'ici, à quelques petits pas, si près que nos rassemblements pourront réunir en un seul moment, avec un seul regard, la Butte dans sa vérité toute simple, défiant l'horizon et le temps et votre Lieu de Souvenir.

Celui-ci, à l'abri de la tragique et glorieuse Butte, symbolisera la grande épopée de nos héroïques régiments dont le sang des hommes et les larmes des Mères a accompagné l'histoire de la France sous un Roi, un Empereur et quatre Républiques !

Avant d'en dire plus, je veux exprimer notre reconnaissance à Mr le Maire de Tracy le Mont qui nous offrait d'ériger ce Mémorial près d'un sites Zouaves de cette Commune.

Je pense encore plus fort à Mr le Maire de Carlepont dont l'efficacité et le sens de l'accueil ont permis la grandeur de nos pèlerinages. Par lui aussi nous aurions pu réaliser notre projet.

Sans oublier quiconque qui nous permet ainsi de marcher de Quennevières à la Butte, saluant au passage la carrière Mingasson, ce superbe Chef de Corps du 9^e Zouaves mort au Champ d'Honneur à Verdun, pour aller jusqu'ici à la ville martyre de Carlepont et son émouvant cimetière.

Je veux déjà maintenant dire le merveilleux cadeau de la Commune de Moulin sous Touvent.

A l'instigation de son Maire Monsieur d'Aranjo, le Conseil Municipal a décidé de nous consentir un bail emphytéotique de 99 ans sur une parcelle appartenant à la Commune entre le pylone et ici et cela avec l'accord de l'Exploitant actuel Mr Thiry.

Nous saurons le remercier au moment de l'inauguration.

Les fonds dévolus par l'Amicale des Anciens Combattants de la 1^o Division Blindée de Rhin et Danube vont enfin trouver leur emploi : trois de nos régiments accompagnaient ces Blindés de Fréjus à l'Autriche.

Ainsi la boucle historique sera fermée.

Et nos Anciens, entourés des plus jeunes, pourront continuer à dormir en paix sous l'œil respectueux du passant ému.

Je ne sais pas de plus beau chant que de dire très fort

Vive Moulin sous Touvent
Vivent les Zouaves
Vive la France



Mmes et Mrs les autorités, Mr le sénateur , Mr le député, Mmes Mrs les maires, Mr le président de l'union des zouaves , Mesdames et Messieurs je suis heureux de vous accueillir au nom de la commune de Moulin sous Touvent sur ce lieu de mémoire qui est la butte des zouaves , Cela fait maintenant 4 ans que je suis Maire à la commune de Moulin sous Touvent cela fait également 4 ans que Mr De Villepin président de l'union des zouaves est venu me demander si je pouvais l'aider à réaliser le rêve d'une association .

Qui est de construire un mémorial pour l'union des zouaves je lui est répondu que je ferais mon possible pour l'aider.

Au départ le projet était soit de signer ou de faire signer un bail emphytéotique avec le propriétaire de la butte ou bien son acquisition , ce qui n'a pu aboutir pour des raisons difficiles à expliquer en quelques lignes.

Aujourd'hui , je suis content de pouvoir dire enfin Mr le président qu'après consultation de notre conseil municipal et du CCAS , ces derniers m 'ont donnés leur accord pour vous signer un bail emphytéotique (99 ans).

Non pas sur la butte qui n'appartient pas à la commune mais sur la parcelle A 172 situé à moins de 250 mètres en allant vers l'antenne ,

Nous avons le plaisir de vous autoriser à utiliser la surface de 850 mètres carré qui vous est nécessaire pour la construction de ce mémorial dont nous en attendons tous de voir le jour .

Monsieur De Villepin, Monsieur le président , Il ne vous reste plus qu'à contacter monsieur Bellanger géomètre à Compiègne pour le bornage qui vous sera nécessaire et Maître Caussé notaire à Pierrefond qui nous rédigera le bail emphytéotique une fois l'emplacement borné.

Maintenant Mr De Villepin je reste à votre disposition afin de pouvoir concrétiser ce rêve tant attendu depuis de nombreuses années.

Mr Fabrice D'Aranjo Maire de Moulin sous Touvent

Toutes & tous, je vous remercie pour votre présence en ce Village, symbole pour nos Grands Anciens de 14.....leur souvenir entretenu par nos anciens de 40/45.....dont nous avons en Lucien, le très valeureux représentant Nos Grands Anciens et nos Anciens nous confient, aujourd'hui, à nous la génération d'Algérie, la charge d'amplifier la diffusion de la mémoire, de manière qualitative pour la faire passer dans l'histoire éternelle, dans la Grande Histoire!.....

Je voudrai envoyer, dans cet instant précis, à notre Doyen, Rémy Pelletier, 97 ans, depuis peu, nos fraternelles et affectueuses pensées, en espérant que, prochainement, nous puissions l'honorer comme Lucien Derveaux aujourd'hui. J'associe également Antoine Wéber...là-bas à Nice, blessé deux fois, cité deux fois et pour qui, nous avons sollicité le grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.....

Mais le Héros d'aujourd'hui, c'est bien notre ancien ici présent, Lucien Derveaux....distingué, enfin par cette Médaille Militaire, si méritée, blessé dans sa chair le 5 juin 1940 sur le Canal de l'Ailette....dans ces combats où

L'extrême résistance que les trois Régiments qui composaient la 87^{me} Division d'Afrique, le 9^{me} Zouaves, et les Deux Régiments de tirailleurs Algériens....opposèrent aux envahisseurs.

Lucien, blessé par balle et par éclats de grenade, est ramassé par les infirmiers ennemis, transporté et soigné par les médecins militaires allemands à l'hôpital de St Quentin, puis emmené en Allemagne où il restera prisonnier jusqu'en Mai 1945.....Je me permet de rappeler un petit point d'histoire aujourd'hui sans aucun doute occulté par ceux qui votent des lois mémorielles à savoir que, entre 1940 et 1945, le Moustachu de Berlin avait « sous la main » 1.500.000 Prisonniers français, monnaie, non pas d'échange mais de pression.....sur le Gouvernement du Maréchal !

Lucien s'engagé, pour trois ans, au 9^{me} Zouaves, le 1^{er} mars 1939, l'idée patriotique étant derrière cet engagement, il a 19 ans; il est dirigé vers Aumale, en Algérie via Marseille, au Centre d'instruction de notre régiment, où il fait ses classes et sa spécialisation du 14 mars au 7 Septembre 1939....

La guerre franco-allemande étant déclaré, l'Italie, puissance de l'axe, occupant la Libye....la crainte du Gouvernement de la France de voir le territoire tunisien, alors sous protectorat français, envahit, donne l'ordre au 9 de se porter en Tunisie, ce qu'il exécute du 8 septembre au 6

A cette date, le régiment embarque à Bizerte, débarque à Marseille et va cantonner à Castelnaudary.....puis Romilly-sur-Seine, près du Camp de Mailly, où il poursuit son entraînement.

La « drôle de guerre », faite de coups de main et d'action de corps-francs, amène début mars, le Régiment, vers Sarreguemines jusqu'au 1^{er} mai où il est transporté à Attichy, sur l'Aisne et le Canal de l'Ailette.....Sa mission, ordonné par Maxime Weigant, étant de tenir coûte que coûte afin de permettre à l'Armée de Sedan de se replier.....dans cette armée, c'est le 1^{er} Zouaves qui assure l'arrière-garde et doit retenir également comme le 9, la division blindée allemande qui le talonne.....(Petite note pour l'histoire, le 1^{er} y gagne sa nième citation.)

Le 7 Juin, faute de munitions les Zouaves du 9, contraints de laisser leur matériel sur place, le zouave Hourlier écrit sur son journal de marche à ce moment-là :« l'ennemi est à quelques mètres de nous....», dans la nuit du 7 au 8 la retraite s'effectue par une nuit sans lune.....quelle chance....tous les valides se suivent- encordés » de manière à ne pas se perdre, se replient....le 1^{er} bataillon, en résistant à Crépy-en-Valois, héroïquement, permet aux deux autres bataillons de retraiter en ordre par Nantueil-le Haudouin et St Germain-sur-Morin.

Lucien reviendra en France, vers la mi-mai 1945, il rentre à alors à la Compagnie du Gaz qui deviendra quelques mois après :« Gaz de France » et surtout il deviendra la figure emblématique de notre Amicale en assurant la charge de Portedrapeau sans discontinuer depuis.....(Arrivé à un certain moment, on ne compte plus) Il sera un exemple pour les Pompiers Volontaire de son village de Verberie **, durant, là-encore, on ne compte pas«L'âge venant; Lucien donne encore plus de son temps à notre Amicale, avec notre regretté Président défunt, Moïse SENES, nous préparant, nous les plus jeunes, SIC, à assurer la pérennité de l'Amicale des « Vieux du Neuf » où il assume encore aujourd'hui, ce qui lui revient de droit, la charge de porter le drapeau de notre cher régiment.....Merci Lucien....

Tous les zouaves t'assurent de l'immense affection qu'ils te portent...Par contre, vois-tu, cet hommage, tu vas devoir le partager avec celle qui est ta compagne depuis un demi-siècle....car son engagement à tes côtés, en assurant-et de quelle manière-le secrétariat de l'Amicale, nous vous unissons tous les deux dans un.....

Pan Pan LARBI !!!!

Les chacals sont par ici...

Les chacals, ces vaillants guerriers,

N'ont jamais laissé les colons nus pieds.....

***Allusion au Cassoulet...pour détendre !!**

**** Je salue ici, Monsieur le Maire de Verberie et le remercie pour sa présence parmi nous., ces remerciements vont également à Monsieur le Président des Médaillés militaire du Département de l'Oise.**

Assemblée Générale des Zouaves et Coloniaux d'Hénin-Beaumont

Jeudi 8 mars 2012

Le Président Joseph Debièvre ouvre la séance à 15 heures.

Il remercie monsieur le maire et les présidents des autres sections Héninoises de leur présence.

Une minute de silence est observée à la Mémoire des Anciens de l'Amicale décédés.

Puis le Président donne lecture du rapport d'activités.

C'est ensuite le trésorier Jean-Louis Walcart qui expose le bilan financier, moins brillant que l'an dernier.

La participation de huit membres à l'assemblée générale de l'Union Nationale des Zouaves ayant amputé la trésorerie de 400 euros.

Monsieur le Maire proposera au Conseil Municipal de donner un petit coup de pouce à la subvention de 2013, celle de 2012 s'élevant à 120 euros.

La cotisation reste à 8 euros.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Le bureau est réélu lui aussi à l'unanimité.

Président : Joseph Debièvre. Vice-Président : Daniel Lagrange.

Secrétaire : Jean-Marie Beulque. Trésorier : Jean-Louis Walcart.

Après avoir précisé qu'une délégation de 4 membres se rendrait au 181^{ème} anniversaire de la création du Corps des Zouaves, le président clôt la séance.



Vous ne connaissez pas le Zouave de BOUCQ ?...

Il s'agit de notre ami **Jean Zanardo**

Président de l'Amicale des Zouaves de l'Est

Qui est peint en « trompe l'œil » sur la

façade de sa maison.

Décès de Jean SAINT MARTIN

Président d'honneur de l'Amicale des Zouaves du Nord Pas de Calais



Nous venons d'apprendre la triste nouvelle du décès de Jean SAINT-MARTIN, ce lundi 19 mars 2012.

Jean, le très dévoué Président-fondateur de l'Amicale des Anciens Zouaves du Nord-Pas de Calais et ancien de la guerre d'Algérie, s'était toujours fixé pour objectif de respecter les Traditions des Zouaves et, dans le cadre du devoir de mémoire, de les faire découvrir aux jeunes générations.

Le monde des Zouaves est triste

Nos pensées vont à sa famille et à ses fidèles amis, en particulier à notre ami Michel DENIS, auquel Jean avait transmis le flambeau de la présidence de l'Amicale le 17 janvier dernier

Dans l'église Saint Benoit de Saint Pol, se presse une foule nombreuse venue accompagner Jean dans son dernier voyage, ce jeudi 22.

Le deuil est conduit par son épouse ses enfants et petits enfants.

La cérémonie, simple et émouvante, rassemble 20 drapeaux, dont 2 venus de Coxyde, avec MM. Dewulf et Fontaine.

Le secrétaire de l'Union porte le drapeau du 9^{ème} Zouaves.

Le président de Villepin, empêché a adressé à Madame Saint- Martin les sincères condoléances de tous les Zouaves et fait déposer une gerbe.

A la sortie de l'église, Michel Denis a commandé un dernier hommage aux drapeaux.

Le vieux Zouave bacal



Amicale des Anciens Combattants et Anciens
Militaires du 8e Régiment de Zouaves

C.C.P. PARIS 12 043-79-N

Siège de l'Amicale
MAIRIE de EU
13 rue Jean Duhornay
76260 EU

Président d'Honneur : Général de Division J.C.GROSS + H. PAULE +
R. PACHOT + Abbé G. FILHOL + M. LERONDEAU +

Secrétaire général d'Honneur : P. PROTHIN +

Président trésorier : G.DEFAIX , 3 rue Jeanne d'Arc - 76260 EU - Tél. : 02 35 86 51 77

Secrétaire : E. ROBINEAU , 21 rue G.BIZET - 93 150 LE BLANC-MESNIL - Tél. : 01 45 91 06 38

DISTINCTION

Nous apprenons par courrier de M. Decourtil que Le 11 Novembre 2011 à Dugny sur Meuse M. Dorveaux René avait reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Né le 12 janvier 1914 à Haudainville (55100), 1ère classe mobilisé en septembre 1939, affecté à la CA3, repli avec le régiment sur Dunkerque, embarque pour l'Angleterre, regagne la France et stationne à Alençon (61000) où il fut fait prisonnier. En captivité en Allemagne dans le stalay VII B à Meiningen (Bavières).

Le bureau national lui adresse ses sincères félicitations qui honore un de nos anciens du 8 ème zouaves.

DECES

M. Veillard Ernest, né le 1er avril 1917 à Paris, 2 ème classe affecté à la 3 ème Cie et CRC, est décédé en décembre 2011.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Dates à retenir :

18 mars 2012 : Carlepont

14 juin 2012 : Pays de Loire

28 Juin 2012 : Cosse le Vivien

Cérémonie du 11 Novembre 2011 à EU

La cérémonie débute dans la cour de l'ancien collège au monument aux morts des anciens professeurs et anciens élèves morts pour la France pendant la grande guerre. Ensuite le cortège se dirige vers le monument aux morts pour le dépôt des gerbes par Madame le Maire et l'ensemble des amicales d'anciens combattants, pour l'amicale c'est Edouard Robineau qui la dépose, l'harmonie municipale exécute les hymnes nationaux alliés.

Le cortège se reforme pour se rendre au cimetière de la commune où la Municipalité déposera les gerbes aux carrés militaires Franco-belges, Marocain de 1914/18 et Britannique de 39/40.

Avant de rejoindre la mairie, dans les jardins du Château après avoir remis au récipiendaire l'insigne de porte-drapeau, Madame Marie-Françoise Gaouyer Maire de la commune s'est adressée aux personnes présentes sur « L'inutilité de toutes les guerres qu'elles soient défensives ou offensives » ; auparavant Madame le Maire avait présenté l'Amicale du 8 ème Zouaves, nous la remercions. Un pot de l'amitié a ensuite été offert dans la salle du carrosse du château avant de nous rendre dans la salle du pavillon des ministres pour le repas des anciens combattants.

Le drapeau était porté par Guy Defaix.

La matinée avait commencé par un office religieux à Cuverville sur Yeres petite commune à 15 km de Eu, présence de 17 drapeaux.

LOUIS MERCADIER

30490 MONTFRIN

2 Ave. Frédéric Mistral

Tél/Fax: 04 66 03 36 49

Tél:... 09 65 16 17 02

Tél port. 06 16 59 06 57

E.mail louis.mercadier@sfr.fr

COMPTE-RENDU du SEMINAIRE DES PRESIDENTS 2012 à la GRANDE GARENNE

Participant : Louis MERCADIER, représentant le Pt Bruno de VILLEPIN, pour le GR 241

Mercredi 21 mars 2012.

A 14h40', le Pt GAMBERT, salue l'assistance, réunie dans la salle St Exupéry et présente le domaine de la Grande Garenne, en insistant sur sa capacité d'accueil 90 chambres et un restaurant pouvant assurer 350 repas. Sur le centre de jeunes qui peut accueillir 80 personnes et sur l'EHPAD, maison médicalisée de 75 lits, remplie actuellement à 99%, avec 300 demandes en attente. 13 chambres sont conçues pour recevoir 13 malades, atteints de d'Alzheimer. La réunion étant prévue pour répondre aux questions des groupements, la parole est donnée à Alain CLER, Pt de la commission des droits. Les nombreuses questions qui vont de l'attribution de la carte du combattant jusqu'en juillet 1964, jusqu'à taxe piscicole, sont débattues et les points principaux, relevant de l'ONAC, sont repris par le préfet ENFRUN. Un point a été évoqué, concernant les stèles. La Fédération peut aider, mais il faut se rapprocher des collectivités régionales; le Souvenir Français(délégué départemental, qui fera remonter le dossier) et la direction de la mémoire(M. ZIMET), **voir plus bas**. Le fichier électronique va être revu; il sera consultable par chaque adhérent, en ce qui concerne son G.R. Pour la cotisation, elle reste à 1€,50.

A 16h45' c'est au tour des questions sur *LA CHARTRE*, le secrétaire, rappelle les règles de passage: 1 article par an, limité à 2000 caractères, soit une demie page. Le nombre de pages est passé de 56 à 52 sur papier glacé. Un nouvel imprimeur(celui de képi blanc) à été retenu.

Questions concernant l'action civique débattues par Michel DROMEAU. La FNAM, se prépare à animer la célébration du centenaire de la guerre de 14/18. Elle lancera des concours auprès de 80 lycées dont 10 professionnels. A 18h15', arrêt des travaux.

Après le repas, un film FRANCAIS PAR LE SANG VERSE, est projeté à la salle St Exupéry.

Jeudi 22 mars.

A 9h45, le Pt GAMBERT, présente M. ZIMET, chargé de mission à la direction de la mémoire du patrimoine et des archives: qui expose les grandes lignes de l'action qui sera menée par l'Etat pour commémorer les grands événements de cette période et qui réuniront les différents états belligérants.

La matinée, s'est terminée par des questions diverses plus ou moins banales.

L'après-midi a été consacrée à la visite du domaine, du musée et de l'EHPAD, dont on aurait pu se passer, car elle a accentué la fatigue des personnes qui ne logeaient pas sur place.

Pour accéder au rapport de M. ZIMET

qui comporte 181 pages...

vous tapez :

FNAM-la charte-première guerre mondiale-rapport ZIMET

Les quatre années de commémoration sont évoquées.

Au cours de cette année 2012 qui marque le centenaire de la fin de la guerre d'Algérie, les membres de l'ASAF et tous ceux qui sont soucieux de vérité historique relèvent une multiplication d'opération de désinformation.

> > La lettre du général Henry FOURNIER adressée au Directeur du journal Sud Ouest démonte parfaitement le mensonge véhiculé par un commentaire de photo.

> > Cette lettre est à diffuser largement afin de contraindre ceux qui sont chargés d'informer les Français à plus d'honnêteté et de rigueur....

Le 26 février

> >

> > Monsieur,

> >

> >

Dans votre édition du SUD OUEST DIMANCHE du 26 février 2012, vous avez publié, en page 14, un article de Dominique RICHARD, rendant compte de la récente parution d'un livre de Claude Juin sur la guerre d'Algérie.

N'ayant pas lu ce livre, je ne porterai pas d'appréciation sur les jugements complaisants de votre collaborateur qui transforme, d'un coup de plume, un million et demi de soldats français en tortionnaires et assassins.

Je laisse les milliers de soldats qui ont apporté leurs soins, leurs apprentissages scolaires ou tout simplement la sécurité aux habitants de l'Algérie durant des années, apprécier le tableau qui est ainsi fait de leur action au cours de cette guerre.

> >

Je me contenterai de dénoncer l'opération de désinformation dont votre journal se fait le complice, en raison de la photo qui illustre cet article.

> >

Montrant un jeune nord-africain progressant seul sur une piste, apparemment en avant de plusieurs soldats,

elle est ainsi légendée : « adolescent algérien contraint d'ouvrir la route à des soldats français pour les protéger des mines ».

Tout observateur, même peu qualifié militairement, ne manquera pas de s'apercevoir des invraisemblances de ce commentaire :

- 1) -la photo est prise de face, ce qui suppose que le photographe est...dans le champ de mines potentiel -

- 2) - l'adolescent porte sur le dos un poste de radio, appareil utilisé en nombre limité dans les unités militaires et que les employeurs du jeune « contraint » n'auraient certainement pas pris le risque de voir détruit par l'explosion d'une mine ! mieux encore : l'appareil radio est relié

- 3) -par un cordon (visible sur la partie droite de la photo, à hauteur de l'épaule du porteur) au bout duquel se trouve généralement un combiné téléphonique et un homme : le chef de la section utilisateur de ce poste radio.

Ce qui signifie que ce chef de section (officier ou sous-officier) est suffisamment inconscient pour marcher à côté de l'adolescent....au risque de sauter lui-même sur une mine !

En fait, la photo est tronquée, de manière à ...illustrer la légende écrite pour convaincre des agissements des militaires en Algérie. C'est ce que l'on appelle purement et simplement de la DESINFORMATION.

Malgré ses prises de position habituelles sur la guerre d'Algérie, votre journal s'honorerait de publier un rectificatif qui aurait au moins le mérite de rassurer vos lecteurs sur votre capacité à les informer.

En espérant de votre part un sursaut d'honnêteté journalistique, je vous adresse mes salutations affligées par ce manque de professionnalisme et cette injure à la vérité, qui laisse supposer l'objectif de l'ouvrage recensé.

Henry -Jean FOURNIER

M. le directeur du Journal SUD-OUEST

23 quai des Queyries
> > 33 094 BORDEAUX



LE QUID DE MAGENTA

I - Monuments d'Algérie rapatriés en France:

Dans son livre « Monuments en exil », Alain AMATO a fait le recensement des monuments rapatriés en France, dans l'urgence:

- A Aubagne (Bouches du Rhône), le monument de la Légion.
- A Besançon (Doubs), le coq gaulois du monument d'El Achour.
- A Béziers (Hérault), la plaque des morts pour la France de la paroisse Ste-Monique de Sétif et celle de la paroisse Ste-Germaine de Bordj-Bou-Arréridj.
- A Bonifacio (Corse du Sud), le monument de la Légion Etrangère et de l'Armée d'Afrique du sud oranais de Saïda.
- A Bordeaux (Gironde), le monument aux morts de Bougie, dans sa totalité.
- A Bourges (Cher), les plaques du Service de Santé d'Oranie.
- A Cournonterral (Hérault), le monument aux morts d'Aïn El Turk.
- A Eragny-sur-Oise (Val d'Oise), le Poilu du monument de Mondovi.
- A Fréjus (Var), le monument de l'ENSA de Maison Carrée.
- A Lyon, le groupe sculptural surmontant la stèle à la mémoire des 12500 morts du département d'Oran.
- A Montpellier (Hérault), les monuments de Mostaganem et de Cherchell.
- A Saint-Aygulf (Var), le monument de Tlemcen.
- A Saint-Raphaël, le monument de Mascara.
- A Toulon, le monument aux morts pour la France d'Alger.
- A Toulouse (Haute-Garonne), le coq gaulois du monument d'Oued-Amizour et le monument de Philippeville, avec la copie en marbre des plaques de bronze qui ont disparu pendant le transport.

Colloque de la fédération du FLN de France à Nîmes.

ci-après :

- la lettre adressée à :
MM. le Sénateur-Maire de Nîmes.
le Président du Conseil Général du Gard
- copie de cette lettre a été envoyée à :
FNAM-ONAC-UNC-ANORI-AAMI- Souvenir Français de Toulouse
JDC.
- l'invitation à ce colloque
- la motion de l'UDOR du Gard
- la lettre de son Président
- l'article du Midi Libre du 12 mars 2012

UNION NATIONALE DES ZOUAVES

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901
DÉCLARÉE LE 4 JUIN 1928

SIÈGE SOCIAL : 20 RUE D'AGUESSEAU 75 008 PARIS
ADHÉRENTE : À LA FNAM GROUPEMENT 241
AU COMITÉ DE LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE
PRÉSIDENT : BRUNO DE VILLERIN
Le 28 février 2012



Monsieur le Sénateur Maire
Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
30044 Nîmes

Objet : colloque du FLN

Monsieur le Sénateur Maire,

Je viens d'être saisi par l'Association Départementale des Officiers de Réserve du Gard de la tenue, dans votre ville, d'un colloque organisé par le FLN dans des buts bien précis qui ne peuvent que soulever la réprobation de tous les Français appelés à servir dans les opérations ordonnées par le Gouvernement Français entre 1954 et 1962.

J'ai participé moi-même à ces opérations et je préside l'Union Nationale des Zouaves dont quatre régiments sur six ont été engagés, non sans sacrifices dans leurs rangs.

Le frère de mon épouse est tombé au champ d'Honneur au cours de ces opérations. J'ajoute que j'y ai perdu deux amis très proches, sans compter mes nombreux camarades de promotion : tous n'ont fait que leur devoir, sans aucun a-priori politique.

L'Union Nationale des Zouaves s'associe à la Motion qui vous a été adressée par le Colonel LHERMITTE

*Pourquoi un colloque sur la
Fédération de France
du FLN (1954/1962) ?*

La présence et l'action en France, pendant la « Guerre d'Algérie », de l'organisation clandestine du FLN algérien, sont mal connues du grand public.

Il nous a paru opportun de faire le point de la recherche historique, sur cette situation originale qui comporte encore de nombreuses zones d'ombre.

L'objet de ce colloque est de confronter les analyses d'historiens de haut niveau, français et algériens qui, dans leur diversité, loin de toute pression de lobbies partisans, nous livreront les résultats de leurs recherches.

Ces travaux se feront dans le respect de la pluralité des points de vue, sans aucun a priori. Le but est de contribuer à une meilleure connaissance d'un passé à la fois si proche et déjà si lointain.

Par ce colloque, nous voulons contribuer à éclairer, sur des faits essentiels, un moment de l'histoire des peuples français et algérien et favoriser ainsi les relations amicales entre l'Algérie et la France.

COLLOQUE HISTORIQUE franco-algérien

**La fédération de France
du FLN
1954 - 1962**

N Î M E S

Auditorium du Conseil général
Rue Guillemette

10-11 mars 2012
(entrée libre)

Le collectif d'associations

Amicale des Algériens du Gard

ALR (Association des Algériens du Languedoc-Roussillon
et de l'Aveyron)

ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants)

Coup de Soleil, Languedoc-Roussillon

France-El Djazair

France Palestine Solidarité, Nîmes

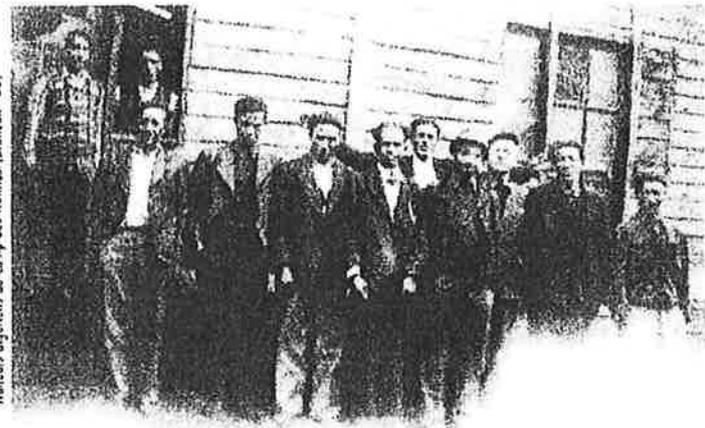
Institut d'Histoire Sociale, CGT-Gard

Mouvement de la Paix, Nîmes

Solidaires 30

Contact : Bernard Deschamps, 0680254011,
ab.deschamps@wanadoo.fr

Alueurs algériens au camp des Hautes (Simou - 30)





**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE des OFFICIERS de RESERVE
ET OFFICIERS ANCIENS COMBATTANTS du GARD**

Association déclarée le 8 novembre 1912 et affiliée à l'U.N.O.R.
Siège : 7 bd Etienne Saintenac - 30000 - NIMES.



Jeudi 23 février 2012

Monsieur Damien ALARY
Président du Conseil général du Gard
Hôtel du Département

MOTION

Le Conseil d'administration de l'ADOR (Association Des Officiers de Réserve et Officiers Anciens Combattants du Gard) s'est réuni en séance plénière le mardi 21 février 2012 ayant appris que les 10 et 11 mars 2012 se tiendra à Nîmes un colloque "Destiné à faire connaître au grand public l'organisation clandestine du FLN algérien, notamment par des débats anticolonialistes", organisé par la « **Fédération de France du FLN** » et un collectif d'associations algériennes.

Ce colloque est subventionné par le Conseil Général du Gard, la Région Languedoc-Roussillon et le Ministère de la Culture et de la Communication. **Générateur de graves troubles à l'ordre public**, un tel rassemblement/ colloque qui se déroule sur le territoire national est organisé par une communauté étrangère qui fait l'apologie de crimes commis à l'encontre de citoyens français (forces de l'ordre, militaires d'active et militaires appelés, harkis fidèles à la France et civils habitant l'Algérie alors département français, etc.) et va provoquer de nombreuses manifestations à laquelle l'ADOR du Gard s'associera.

A quelques semaines des commémorations du Cinquantenaire du début de l'exode tragique dont ont été victimes les communautés Pied-noir et Harkis, les **administrateurs de l'ADOR du Gard (1) demandent unanimement à Monsieur le Préfet du Gard - représentant de Monsieur le Président de la République, de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de Monsieur le Secrétaire d'Etat en charge des Rapatriés - ainsi qu'aux élus locaux - Députés, Sénateurs, Conseillers Régionaux, Maires et Présidents d'Associations Patriotiques - d'intervenir pour que ce colloque soit interdit.**

(1) Parmi lesquels certains ont eux-mêmes combattus pour la France contre le FLN, l'un d'entre eux y ayant perdu son frère « Mort pour la France »

Objet : Colloque du FLN – Nîmes le 10 et 11 mars 2012

Monsieur le Président du Conseil général,

Suite à l'annonce d'une réunion du FLN qui se tiendra à Nîmes les 10 et 11 mars prochains dans les locaux et avec le soutien du Conseil général du Gard, l'Association Départementale des Officiers de Réserve et Officiers Anciens Combattants du Gard a approuvé à l'unanimité la **MOTION** que je vous prie de bien vouloir trouver ci-jointe.

L'ADOR du Gard vous demande très respectueusement de bien vouloir, en tant que président du Conseil général du Gard, faire en sorte qu'un tel rassemblement ne puisse avoir lieu dans votre département.

En effet, l'ADOR du Gard compte parmi ses membres des officiers (active ou réserve) qui ont combattu le FLN en servant la France pour le maintien de l'ordre dans les départements français d'Algérie.

Le frère de l'un d'entre eux y est "Mort au Champ d'Honneur" donnant ainsi sa vie pour notre pays, la France, en combattant les rebelles du FLN, ceux là même que le Conseil Régional du Gard s'apprête à recevoir.

En vous remerciant, je vous prie de croire, Monsieur le Président du Conseil général, à l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus respectueux.

Colonel (H) Philippe Lhermitte
Administrateur de l'ADOR du Gard



■ Des mesures en place hier pour prévenir toutes velléités de trouble, qui n'ont pas eu lieu. Photo F. A.

« Le FLN n'était pas un bloc monolithique »

Colloque L'historien Gilbert Meynier a rappelé que, comme dans la Résistance, il y a eu des clivages.

Dans quinze ans on ne sera plus là ! » C'est l'apostrophe que lançait, hier matin, une des personnes de la petite douzaine d'opposants au colloque historique sur la fédération de France de FLN, aux participants venus assister à cette manifestation. Manifestation organisée dans l'amphithéâtre du conseil général rue Guillemette. Rien à voir avec les 600 personnes - harkis, pieds-noirs et élus ceints de leurs écharpes tricolores - qui, la veille, étaient venues manifester bruyamment leur opposition à ce colloque au thème pour le moins sensible, même cinquante ans après la fin de la guerre d'Algérie. Mais les gendarmes mobiles, de la compagnie de Mirande, l'équipe des renseignements généraux, Thierry Laurent, le directeur de cabinet du préfet, et Yannick Janas, directeur départemental de la Sécurité publique du Gard, étaient sur place afin de prévenir toutes velléités de trouble, qui ne sont pas venues.

Ambiance plus feutrée hier

Dans l'amphithéâtre du conseil général, l'ambiance était plus feutrée, même, si parfois, les propos et les réactions pour le moins énergiques de certaines personnes du public ont fait monter les décibels.

À la tribune, lors d'une de ses interventions, Gilbert Meynier, historien, a précisé face aux témoignages venus du public : « Je tiens à rappeler que le FLN, comme la Résistance en France durant la Deuxième Guerre mondiale, n'était pas un bloc monolithique. » Sous-entendu pas exempt de tout reproche

dans le comportement de ceux qui ont participé à ce mouvement. Il a également rappelé que « le FLN n'était pas un parti de masse et, pour recueillir l'adhésion des Algériens, il a eu aussi recours à la violence ».

À l'heure des conclusions, Mostefa Boudina, sénateur algérien, évoquant les violences et les exactions durant la période 1954-1962, en Algérie, a insisté : « Il faut que se multiplie ce genre de colloque mais il faudrait que l'on y retrouve des victimes de tous les camps. » Rappelant aussi ce que l'OAS disait aux pieds-noirs : « La valise ou le cercueil. » Mais pour l'heure, il semble que dans un « camp » comme dans l'autre, tous les esprits ne soient pas prêts à un colloque commun.

FRANÇOIS CHARCELLAY
fcharcellay@midilibre.com

APOLITIQUE

Un colloque harki ?

Hier, Bernard Deschamps, initiateur du colloque, a précisé : « Le thème sur la fédération française du FLN était délibéré. D'emblée, nous avons éliminé la participation des partis politiques afin que ce colloque ne soit pas une tribune électorale. Dans le futur, pourquoi ne pas organiser un colloque consacré aux harkis ? » Dire que cette manifestation n'était pas politique tient du vœu pieux de la part de celui qui fut député PCF, conseiller général communiste du canton de Beaucaire de 1982 à 2001 et pour le moins dans la ligne du PC de l'époque.

Après Nîmes Marseille...

La pression continue !

Monsieur le Président

Les 30, 31 mars et le 1^{er} avril, se déroulera à Marseille un colloque intitulé « La guerre d'Algérie 50 ans après », auquel devraient participer monsieur Yassef Saadi et madame Zohra Driff, tous deux aujourd'hui sénateurs algériens.

Mais avant de l'être, ils ont été des terroristes. Non pas des combattants de l'indépendance mais les lâches auteurs d'un terrorisme aveugle, celui qui a frappé des civils, Français de souches européenne et musulmane, aussi bien des hommes que des femmes, des enfants et des vieillards.

Le premier, Yassef Saadi, a été responsable de l'exécution de nombreux attentats dont ceux dits « des lampadaires » et « du Casino » qui, en juin 1957 firent chacun une centaine de victimes dont une dizaine de morts et une multitude d'estropiés.

De son côté, le 30 septembre 1956 veille de la rentrée scolaire, Zohra Driff a déposé son sac de plage contenant une bombe au « Milk bar », un glacier réputé d'Alger bondé de monde.

Quelques jours après les actions terroristes qui viennent de meurtrir la France, coûtant la vie à 7 personnes dont 3 enfants et en blessant grièvement deux autres, et alors que vous dénoncez avec la plus grande force toute forme d'apologie du terrorisme, nous devrions voir et écouter prochainement en France ces deux anciens terroristes témoigner et, n'en doutons pas, tenter de justifier leurs actes injustifiables.

Cette perspective n'est naturellement pas acceptable, et je note à regret qu'un certain nombre de personnalités et non des moindres, ont prévu d'assister à ce colloque qui bénéficie par ailleurs du soutien d'une radio d'Etat.

Les 700 000 membres des associations regroupées au sein du Cercle des combattants d'Afrique du Nord (CDC-AFN), mais bien au-delà, j'en suis certain, l'immense majorité des Français, ne comprendraient pas que les auteurs d'actes aussi odieux viennent se pavaner en France, en particulier après ce qui vient de se passer.

Nous voulons croire que dans ces circonstances, vos actes seront en parfaite cohérence avec vos propos qui sont marqués par la fermeté et auxquels souscrivent tous les Français, notamment ceux qui vivaient en Algérie ou y servirent la France il y a 50 ans.

Nous affirmons qu'il n'y a pas de place en France pour ces anciens terroristes car rien ne peut justifier le sacrifice aveugle d'innocents quelle qu'en ait été la cause. Ce mode d'action est en effet aux antipodes de nos valeurs, de celles de la France.

Je vous prie de croire, monsieur le Président à l'expression de ma haute considération.

Henri Pinard Legry
Délégué national du CDC-AFN

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le vendredi 16 mars 2012

**L'État ne commémorera pas la date anniversaire
du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.**

A l'occasion du 50^e anniversaire du Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, qui aura lieu le lundi 19 mars, Marc Laffineur, secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens combattants précise que l'État n'organisera aucune commémoration nationale.

Si le 19 mars évoque la joie du retour des militaires français dans leurs familles, il marque également l'amorce d'un drame pour les rapatriés, contraints au déracinement, et le début d'une tragédie pour les Harkis, massacrés dans les semaines qui suivirent, au mépris des accords d'Evian.

Loin de réconcilier les mémoires, le 19 mars est une date qui les divise et ravive les plaies profondes d'une page douloureuse de l'histoire récente de la France.

Par respect pour ces victimes et leurs familles encore en vie aujourd'hui, la Nation ne peut et ne doit se rassembler en ce jour anniversaire.

La date officielle de l'Hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie reste fixée au 5 décembre. Cette date résulte d'un large consensus obtenu en 2003 par la commission Favier, réunissant l'historien Jean Favier et les principales associations d'anciens combattants.

Contacts presse :

**Cabinet du secrétaire d'État à la Défense
et aux Anciens combattants**
Stephen Marie
Conseiller communication
Tél : 01 44 42 10 45 - 06 80 21 63 37
stephen.marie@defense.gouv.fr

**DICoD
Centre de presse**
Tél : 01 44 42 54 02 - Fax : 01 44 42 41 22
presse@dicod.defense.gouv.fr



L'application Kapta, développée par l'Onacvg et dédiée au traitement informatisé des cartes du combattant, titres de reconnaissance et retraite du combattant, a connu quelques anomalies ayant entraîné des retards dans l'instruction des dossiers.

Depuis plusieurs mois, la direction générale de l'ONACVG a tout mis en œuvre afin que Kapta puisse enfin gérer la chaîne entière de traitement : de la demande de carte au paiement de la retraite (depuis le 1er janvier 2012, la liquidation de la retraite du combattant s'effectue également via Kapta).

Ainsi, une équipe pluridisciplinaire a été dédiée à cette mission et des pôles spécifiques pour les TRN, les OPEX et les retraites ont été mis en place. Parallèlement, la coopération avec le Centre des archives du personnel militaire (CAPM, ex BCAAM), principale autorité militaire de contrôle sollicitée, s'est accrue afin qu'un nombre plus important de dossiers soit traité.

De son côté, le monde combattant est totalement impliqué dans cette démarche au travers de la commission nationale de la carte du combattant qui se réunit désormais tous les mois.

Concrètement, pour les ressortissants résidant en France, 6 938 cartes et 10 340 TRN ont été délivrés ; pour les ressortissants résidant à l'Etranger, on dénombre 8 198 cartes et 11 955 TRN établis.

Le retard se résorbe de manière constante et régulière et il est prévu que le point d'équilibre soit atteint à l'été 2012.

<http://www.onac-vg.fr/fr/actualite/details/id:53/>

Rectificatif

L'éditorial du n° 32 comporte une erreur...

Il fallait lire :

« nous avons avec le Maire (de Moulin sous Touvent) décidé de ne plus nous préoccuper »...

au lieu de :

« nous avons avec les Maires décidé de ne plus nous préoccuper »...

La rédaction du bulletin s'excuse auprès des Maires qui n'étaient pas concerné par cette prise de décision.

Frédéric BAZILLE

Peintre, Zouave tué le 28 Novembre 1870 à Beaune

Frédéric Bazille naît le 6 décembre 1841 à Montpellier.

Son père Gaston est viticulteur et sénateur de l'Hérault. Sa mère vient du même milieu Huguenot, sévère mais avide de culture artistique et musicale.

Frédéric apprend le piano, fréquente le musée Fabre, de Montpellier, réussit son baccalauréat. Sa vocation artistique s'éveille auprès d'Alfred Bruyas, collectionneur d'art.

Le Ile Zouave, en première ligne, non loin de l'église



Du Ile Zouave à la bataille de Beaune

LE 19 juillet 1870, Napoléon III a déclaré la guerre à la Prusse qui commence à envahir la France. Frédéric Bazille n'hésite pas. Bien que son père lui ait acheté «un homme», le service militaire n'étant pas obligatoire, il s'engage le 10 août dans le Ile Zouave : un régiment de choc, une unité de combat qui recrute en majorité «des repris de justice et des filous», écrira-t-il à ses parents.

Les raisons de cet engagement sont à jamais mystérieuses. Il est patriote, il hait le principe de la guerre, Bonaparte et Bismarck «l'exaspèrent». Mais, à l'été 1870, Bazille est en crise, il doute. Il vend peu et souffre de ne pas peindre encore comme il le voudrait. «J'ai des migraines constantes. Je suis d'un découragement profond».

Bazille part le 21 août pour Philippeville en Algérie, lieu de casernement du Ile Zouave, avec le grade de sergent-fourrier (sous-officier responsable du matériel). Le 2 septembre, c'est la capitulation de Sedan, la fin du Second Empire et la proclamation de la République. Le Ile Zouave est rappelé en France.

A Paris, la liberté

SON père le contraint à entreprendre des études de médecine, mais Frédéric Bazille fréquente des artistes, des mécènes, apprend le dessin et le modelage et s'installe dans la capitale. Conjuguant devoir et passion, l'étudiant en médecine pratique la musique et la peinture, s'inscrit à l'atelier de Charles Gleyre (professeur à l'École des Beaux-Arts).

Frédéric Bazille rencontre Monet, Renoir, Sisley. Ses parents l'aident financièrement. Il entretient certains de ses amis les plus démunis. Il côtoiera Cézanne, Courbet, Charles Baudelaire, le photographe Nadar, Edouard Manet. Gabriel Fauré sera son répétiteur en musique.

Frédéric renonce définitivement à la médecine en 1864. Il occupe plusieurs ateliers dans Paris, fait partie du groupe des Batignoles, part peindre en extérieur, à Chailly, en forêt de Fontainebleau, au Havre et à Honfleur en compagnie de Monet.

La nostalgie le ramène souvent vers le midi, où il retrouve calme et sérénité. Il produit beaucoup, dans l'optique de «restituer à chaque objet son poids et son volume et ne pas peindre l'apparence des choses, avec au moins le mérite de ne copier personne».

Mais la déclaration de guerre le surprend et la vie de Frédéric bascule le 16 août 1870, jour où il s'engage dans l'armée, malgré les protestations de ses amis Maître et Renoir qui le traitent de «fou» et «d'archi-brute».

L'œuvre de Frédéric Bazille

SON oeuvre est tombée dans l'oubli après sa mort, ignorée des premiers historiens de l'impressionnisme. Elle a été redécouverte après l'exposition rétrospective organisée par le Salon d'automne en 1910, qualifiée d'importante et significative par Guillaume Apollinaire, critique d'art.

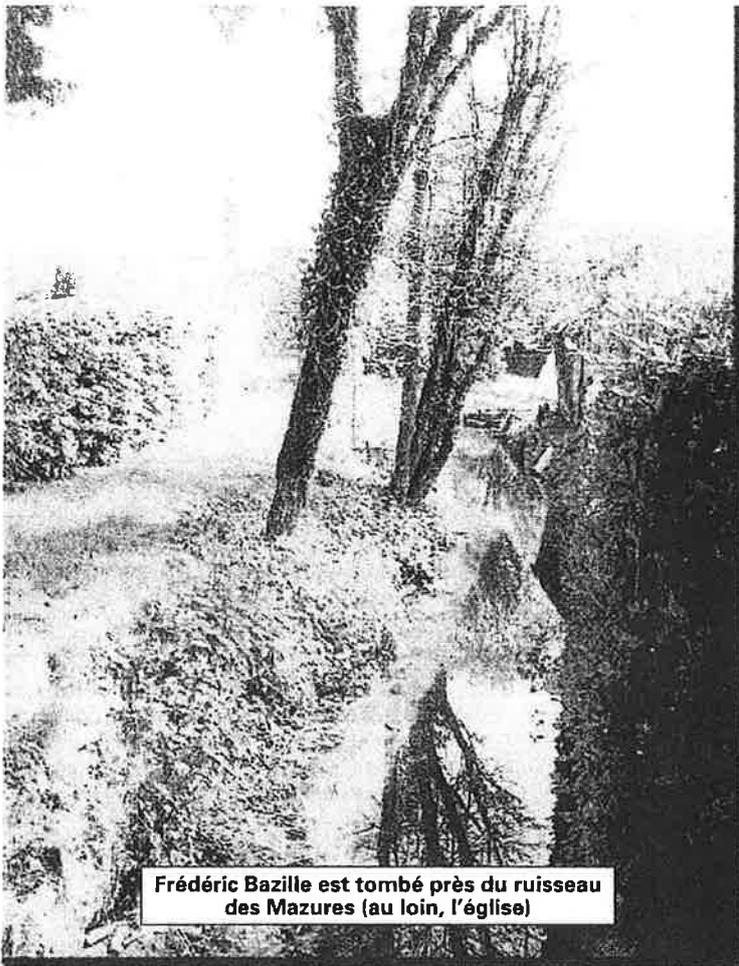
Les oeuvres de Frédéric Bazille sont celles d'un peintre qui a adoré la lumière naturelle, qui a aimé peindre sa famille, ses amis, son pays.

Certaines de ses oeuvres sont exposées dans des musées français (musée d'Orsay) ou européens, d'autres sont parties aux Etats-Unis. «Il serait plutôt américain, si je compte le nombre de ses oeuvres qui ont traversé l'Atlantique et la réputation qui le nimbe là-bas devrait nous ronger l'âme, face à notre lésine et notre impuissance jadis et encore naguère» (*Rêveries sur Bazille, F.J. Temple*).

La douleur d'un père

GASTON BAZILLE accourt et retrouve le corps de son fils grâce à l'abbé Cornet, vicaire de la paroisse, qui se souvenait avoir béni le corps de plusieurs zouaves, dont celui d'un homme de grande taille. Un indice qui permet à Gaston Bazille de reconnaître le corps de son fils.

Un cercueil est sommairement confectionné, mis sur la charrette à bras d'un maraîcher, avec laquelle le père quitte le village. Pendant 5 jours sur les routes glacées, Gaston Bazille transporte le cercueil de son fils jusqu'à Issoudun où il peut enfin prendre un train pour Montpellier. Frédéric Bazille y est inhumé au cimetière protestant.



Frédéric Bazille est tombé près du ruisseau des Mazures (au loin, l'église)

La mort, près des Mazures

Le régiment de Frédéric Bazille se déploie dans le cadre de l'effort de guerre. Le gouvernement de Défense nationale est à Tours, Paris est menacée de siège. Le 25 novembre, le régiment est à Bellegarde. L'ennemi est tout proche, il va falloir en découdre. On rapporte de Frédéric les propos suivants, tenus le 27 au soir, devant son capitaine : «*Pour moi, je suis sûr de ne pas être tué, j'ai trop de choses à faire dans la vie*».

Tôt le matin du 28 novembre, l'ordre d'attaque est donné sur Beaune. Les Français veulent gagner le plateau des Roches et le cimetière où les Prussiens sont retranchés. A 8 heures, Bazille entend le canon tonner, c'est pour lui le baptême du feu. Le 11e Zouave s'installe au moulin de la Fontaine. Il est 11 h 30 et Frédéric n'a plus que quelques heures à vivre. Il aperçoit le clocher de Beaune. Les bataillons d'attaque franchissent le ruisseau des Mazures : c'est le signal de l'ouverture du feu pour les Allemands.

Au cours de cet assaut, Frédéric reçoit une balle dans le bras et une autre dans le ventre. Il est environ 14 heures. Allongé près du ruisseau par ses camarades, à l'ombre d'un if, Frédéric est conscient. Il mourra vers 16 heures et sera enterré dans une fosse commune.



Un chemin construit par la municipalité mène au monument dédié à Frédéric Bazille

Le souvenir, près du ruisseau

PRES d'un an après, Gaston Bazille achète une parcelle de terre attenante au ruisseau des Mazures. Il y fait construire un monument dédié à son fils, par M. Juranville, artisan tailleur de pierre à Boiscommun.

Ce monument est entretenu par la ville de Beaune grâce aux subsides envoyés par la famille Bazille. Après le décès de son père, Marc Bazille, le frère de Frédéric fait don du monument à la ville de Beaune, à charge pour celle-ci de l'entretenir à perpétuité, ce qu'elle fait avec assiduité.

Depuis, une rue de la petite ville, une place, un collège et un lotissement près du ruisseau des Mazures, portent le nom de Frédéric-Bazille.

Récit de M. Jean Richard, président de « Les Amis de Beaune » paru dans « l'Eclaireur du Gâtinais » 11 Mai 2006.

ECHOS...

- avec son chèque de cotisation, **Raymond Riché de Montélimar** nous dit :

« je t'adresse ma cotisation 2012, peut être la dernière ?
97 ans dans six mois, et pas trop frais !

Trois séjours à l'hôpital, quatre mois en maison de retraite.. c'est cela 2011 pour moi.

Toutes mes bonnes amitiés à notre Président et à tous Les Anciens. »

oo

Gérard Dussollier de la Réunion

« permettez moi de vous contacter afin de vous exposer ce qui suit..
ancien adjudant, je suis actuellement à la retraite sur l'île.

Trésorier départemental de l'UFAC je participe de ce fait à toutes
Les manifestations patriotiques en tenue de Chasseur Alpin que j'ai
été de nombreuses années.

Ayant appartenu au **CEC 9^{ème} Zouaves** à Givet de 1987 à 1991, en tant
que moniteur commando, je vous demande si vous avez la possibilité
de me communiquer une adresse pour que je puisse me procurer une
chéchia afin de représenter Les Zouaves sur l'île de La Réunion lors
des manifestations futures. »

oo

Décès de **Serge David** ancien Zouave, le 11/05/11, sa fille nous a
averti le 18/02/12.

oo

Michel Denis Président des Zouaves du Nord Pas de Calais a
retrouvé la forme après la pose de deux stens.

oo

L'Amicale des Anciens de **la Musique de Garnison d'Alger** lors de son
congrès du 29 août au 4 septembre 2012 à Ostheim déposera une gerbe
à la plaque du 9^{ème} Zouaves au Monument aux Morts de **MUNSTER**, le jeudi
30 août.

oo

Nous ont rejoints à l'UNION :

-**Pierre LAGIER** du 42^e RI contingent 1974/02 FFA

Son grand père Louis a effectué son service au 3^{ème} Zouaves puis
a été rappelé au 2^{ème} Zouaves le 2 août 1914

- **Jean HOQUET** de la 59 1/C après les classes à Noyon a rejoint le
8^{ème} Zouaves (Le Telagh).Il recherche Marius Raffaeli et André
Machelet.

- **Marius BUHAGIAR** classe 50/2 affecté au 4^{ème} Zouaves lui aussi
recherche des copains tél.09 64 18 98 79

Bienvenue dans la grande famille des Zouaves.

En souvenir des COMBATS DE LA HARDT

du 28 novembre
au 4 décembre 1944

Sur cette Terre Alsacienne,
du 28 novembre au 4 décembre 1944,
du PONT du BOUC à GRUNHUTTE,
se sont déroulés des Combats acharnés
parmi les plus meurtriers
de la Libération de la France.

Le 1^{er} Régiment de Tirailleurs Marocains
de la 4^e Division Marocaine de Montagne
renforcé de la 6^e Compagnie du
21^e Régiment d'Infanterie Coloniale
a fait face à de violentes
contre-attaques de l'Armée Allemande

Et ce fut alors le plus bel exemple
de FRATERNITE d'ARMES
donné par la 1^{re} Division Blindée

Audacieux, les chars du 2^e Escadron du
5^e Régiment de Chasseurs d'Afrique
franchirent le PONT DU BOUC ouvrant
le chemin à leurs frères de combat des :

1^{er} Bataillon de Zouaves Portés
9^e Régiment de Chasseurs d'Afrique
68^e Régiment d'Artillerie divisionnaire
88^e Bataillon du Génie.

Au cours de ces 6 jours et 6 nuits
de luttés sans merci, ces unités
ont subi de très lourdes pertes.

Le sacrifice de plus de 1500 victimes
a permis le dégagement de
Mulhouse de la menace ennemie.

PASSANT...SOUVIENS -TOI !
LEUR SACRIFICE
FUT LE PRIX DE TA LIBERTE

